droit des affaires/ allemagne/ france/ perdueeeee !!!

Par **onlyhope**, le **10/10/2010** à **18:43**

bonjour,
je suis vraiment perdue et j'ai vraiment besoin de vos avis et conseils, je vous fais confiance s'il vous plaitttttttt....
alors en résumant : je ss étudiante en droit privé, j'obtient des notes SATISFAISANTES ...
pour des raisons personnelles je veux m'installer en allemagne mais je voulais savoir :
1/ quel master doit je suivre EN FRANCE pour trouver un travail en allemagne sachant que je m'interesse uniquement au droit des affaires?
2/ je maitrise parfaitement les langues suivantes: arabe = maternelle, français= bien d'ailleurs tous les cours du bac+ 3 sont donnés en fr, anglais= trèès bien , turc = quelques connaissances. j'apprends actuellement l'allemand, mais quel est le niveau souhaité pour mon cas ?
3/ quel genre de stages dois je faire? jai deja fai un mois dans une celebre etude notariale, 2 semaine dans une banque et j'ai bien des projets pour l'été .

svp je compte sur vous pour me donner des infos exactes et je vous remercie d'avance.

Par **x-ray**, le **11/10/2010** à **14:25**

Pour les masters, je ne connais que ça :

http://www-faculte-droit.u-strasbg.fr/i ... 73&type=50

http://www.univ-paris1.fr/centres-de-re ... -affaires/

Mais je pense qu'il faut déjà un bon niveau en allemand pour y entrer. Pourquoi ne pas tenter directement un cursus allemand ?

Par **onlyhope**, le **13/10/2010** à **18:34**

merci beaucoup x-ray , plus de 100 personnes ont vu mes questions mais tu es le seul à me répondre, c'est très gentil.

je voulais dire que je connais le master des affaires franco-allemand de strasbourg , mais quand j'ai vu le programme d'études, ils disent que pour certaines matières enseignées en

langue allemande, il faut DéJA une base de connaissances en droit alledmand des obligations, droit commercial ....

[url:31m1n6z5]http://www-faculte-droit.u-strasbg.fr/fileadmin/user_upload_fac/Formation/Plaquettes/Licence_M1/M_1_DROIT.pdf[/url:31m1n6z5] voir page 16 pour la formation et à partir de la page 24 pour la description des matières ..

alors que moi j'apprends la langue et je vais la maitriser avec le temps mais le droit allemand ? je peux faire du bon travail CHEZ MOI à lire et chercher moi meme, mais je ne trouve aucun diplome qui me procurera cette base !!

ma deuxième question : pour les diplomés du master droit des affaires franco-allemand de strasbourg , est ce qu'ils peuvent travailler en allemagne ? je veux dire est ce qu'on peut travailler come juriste d'affaires en allemagne avec un diplome français ? et pour le LLM en allemagne , pouvez vous me donner plus de précisions svp ? est ce que c'est obligatoire pour pouvoir exercer en allemagne ?

je sais que j'ai posé bcp de questions j'en suis vraiment désolée mais j'attends impatiemment vos réponses.

merci

Par **x-ray**, le **14/10/2010** à **19:38**

[quote="onlyhope":ugcrr8a1]merci beaucoup x-ray , plus de 100 personnes ont vu mes questions mais tu es le seul à me répondre, c'est très gentil.[/quote:ugcrr8a1]

Oui, mais ta question porte sur un domaine précis que peux connaissent. Moi pas beaucoup plus que les autres d'ailleurs...

[quote="onlyhope":ugcrr8a1] je voulais dire que je connais le master des affaires franco-allemand de strasbourg , mais quand j'ai vu le programme d'études, ils disent que pour certaines matières enseignées en langue allemande, il faut DéJA une base de connaissances en droit alledmand des obligations, droit commercial ....

[url:ugcrr8a1]http://www-faculte-droit.u-strasbg.fr/fileadmin/user_upload_fac/Formation/Plaquettes/Licence_M1/M_1_DROIT.pdf[/url:ugcrr8a1] voir page 16 pour la formation et à partir de la page 24 pour la description des matières ..

alors que moi j'apprends la langue et je vais la maitriser avec le temps mais le droit allemand ? je peux faire du bon travail CHEZ MOI à lire et chercher moi meme, mais je ne trouve aucun diplome qui me procurera cette base !![/quote:ugcrr8a1]

Je ne suis pas certain que ce que tu recherches existe. Si je comprends bien, tu voudrais un diplôme te permettant de faire du droit allemand sans parler allemand. J'ai beau chercher sur le net, je ne trouve rien de tel.

[quote="onlyhope":ugcrr8a1]ma deuxième question : pour les diplomés du master droit des affaires franco-allemand de strasbourg , est ce qu'ils peuvent travailler en allemagne ? je veux

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

dire est ce qu'on peut travailler come juriste d'affaires en allemagne avec un diplome français ? et pour le LLM en allemagne , pouvez vous me donner plus de précisions svp ? est ce que c'est obligatoire pour pouvoir exercer en allemagne ?
[/quote:ugcrr8a1]

Ben...disons que c'est tout l'intérêt des formations en double cursus franco-allemand. Tu obtiens généralement deux diplômes, celui de ton université française et celui de l'université qui t'accueille une ou deux années lors de ton cursus. Tu n'as donc pas à faire reconnaître ton diplôme en Allemagne, puisque tu as un diplôme allemand !!

sinon, en faisant tout ton cursus en France, tu peux devenir avocate en France et t'installer en Allemagne puisque c'est de droit (Directive 98/5/CE: http://ec.europa.eu/internal_market/qua ... ers_fr.htm)
Mais sincèrement, sans connaissance approfondie du droit allemand, ça me parait irréaliste.

Tu devrais te donner le temps. Préparer les diplômes du Goethe institut, aller le plus souvent possible en Allemagne, et essayer de réintégrer un autre cursus intégré comme celui de Strasbourg. Ou aller étudier en Allemagne via Erasmus. je ne vois pas comment tu pourrais faire autrement.

Pour en savoir plus sur les formations françaises en droit allemand :
http://www.dfh-ufa.org/fr/formations/

Si tu veux des ressources pour progresser en Allemand, dis le moi.
Bon courage.

Par **jeeecy**, le **14/10/2010** à **22:19**

je pense que la première étape pour apprendre le droit allemand est de maitriser l'allemand ;)

Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **15/10/2010** à **07:03**

Petite précision pour Strasbourg : il faut des bases en langue allemande et en droit français, pas en droit allemand.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés